

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précise les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5098 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Soudadi Habib

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

INPC = 09 10 90845

Date de consultation : 16/08/2012

Nom et prénom du malade : Soudadi Habib, Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

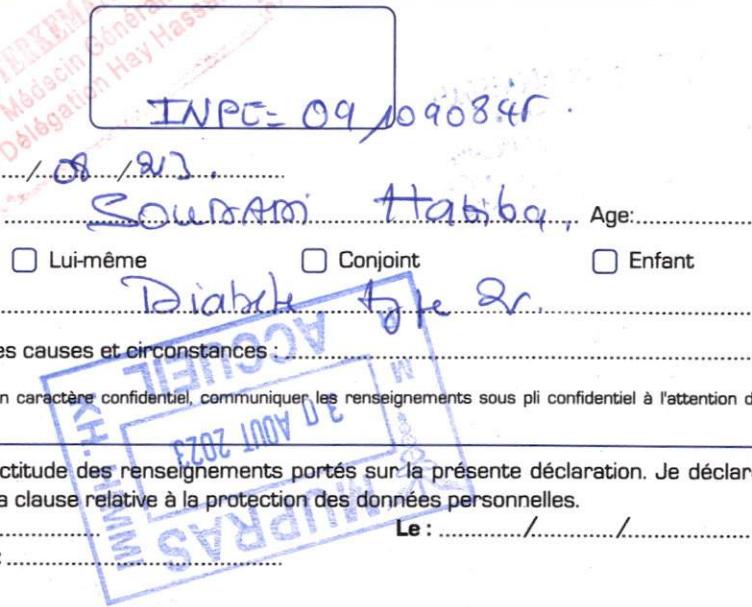
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/08/23	C/5	0		<i>Signature de Dr Hassan</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL RHAZI Yezza - Driss Doktor Pharmacie 25 - 26 GH 14 Ksia El Oulfa CASA BLANCA Tél: 0524 39 03 07	16/8/23	99,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cache de la signature du Dr. GUY SASSI MEDICINERGUE bureau de la Chambre des notaires de Casablanca	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
M. EL KHADIR ABLA Vitak Ferrara - Vitak - CASABLANCA ulta@gmail.com - Tél.: 05 22 69 34 30	16/08/2013	$B = 910$ + PC	1241,4 DHs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

IF : 25217552
ICE : 002070777000015
CNSS : 1966032

FACTURE : 20230816012

Casablanca le 16-08-2023

Mme Habiba SOUDADI
Prescripteur :
Dossier N° : 20230816012

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E22	E	22.00 MAD
	LDL calculé	B50	B	67.00 MAD
0439	Vitamine D	B450	B	603.00 MAD
0134	Triglycérides	B60	B	80.40 MAD
0216	Numération formule	B80	B	107.20 MAD
0108	Cholestérol H D L	B50	B	67.00 MAD
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B	134.00 MAD
0118	Glycémie	B30	B	40.20 MAD
0106	Cholestérol total	B30	B	40.20 MAD
0111	Créatinine	B30	B	40.20 MAD
0100	Acide urique	B30	B	40.20 MAD
Total				1241.40 MAD

Total des B : 910

TOTAL DOSSIER : 1241.4 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille deux cent quarante et un dirhams quarante centimes

Payé en Espèces

Dr Abla GUESSOUS



Prélèvement à Domicile sur Rendez-vous

ORDONNANCE

le 16/08/2023

Mr/Mme

Soura M

Mahle

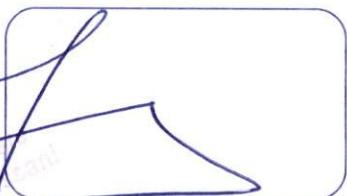


LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES OULFA
Dr. GUESSOUS ABLA
Rte Sidi El Khadir 33, Quartier. Industriel
El Wifak Ferrara - Oulfa - CASABLANCA
Labo.oulfa@gmail.com - Tel: 05 22 69 34 30

- 1) NFS
2) G
3) HbA1c.
4) CREATINEM
5) CTR-TG-UDL-HbA1c
6) Ac. YRIGUE



Cachet du médecin



LE :

Certificat médical

Je soussigné(e) Dr.....
certifie avoir examiné ce jour, Mme, Melle, Mr :
âgé(e) de : habitant :
et atteste que :
.....
.....

1° nécessite un traitement avec arrêt de travail de jours
du au, sauf complications

2° nécessite une prolongation d'arrêt de travail de jours
du au, sauf complications

3° nécessite l'admission d'urgence
ou nécessite le transport d'urgence en ambulance à l'hôpital

Signature :

Le 16/08/2013
~~Le 16/08/2013~~

Amina ENNAJAH

Dosage de la VITAMINE



✓ LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES OULFA
Dr. GUESSOUS ABLA
Rte Sidi El Khadir 38 Quartier. Industriel
El Wifak Ferrara - Quim - CASABLANCA
Labo.oulfa@gmail.com - Tél: 05 22 69 34 30



مختبر التحاليل الطبية و المساعدة على الإنجاب الألفة

LABORATOIRE OULFA

d'analyses médicales- Biologie de la reproduction

Date du prélèvement : 16-08-2023
à 09:32

Code patient : 20220905007

Né(e) le : 17-03-1961 (62 ans)

Dr.Guessous Abla

Ancien interne des hôpitaux de Madrid
Master en biologie de la reproduction
humaine Madrid

- Biologie de la reproduction humaine
- Bactériologie clinique
- Hématologie
- Parasitologie- Mycologie clinique
- Biologie moléculaire

Mme Habiba SOUDADI

Dossier N° : 20230816012

Prescripteur :

VITAMINES

25OH-Vitamine D total (D2+D3) (DELFA- Biomérieux)

13.6 ng/ml

(30.0–100.0)



Page 3 / 3

Prélèvement à Domicile au : 06 95 09 47 65

طريق سidi El Khadir 33، الحي الصناعي الواقف على طريق مراكش - الدار البيضاء - Casablanca
Rte. Sidi El Khadir 33, Quartier Industriel El Wifak Ferrara - Olta - Casablanca

✉ labo.oulfa@gmail.com ☎ 0522 69 34 30 ☎ 0522 69 34 30
T. 75000425 / CNRS 1966072 / INREB Biologiste : 097166979 / INREB I

ICE: 00207077700015 / IF: 25217552 / PATENTE: 35000425 / CNSS 1966032 / INPE Biologiste : 097166979 / INPE Laboratoire : 093063485 / RIB : 050/800010106640/620025

Date du prélèvement : 16-08-2023

à 09:32

Code patient : 20220905007

Né(e) le : 17-03-1961 (62 ans)

Dr.Guessous Abla

Ancien interne des hôpitaux de Madrid

Master en biologie de la reproduction humaine Madrid

 Biologie de la reproduction humaine
 Bactériologie clinique
 Hématologie
 Parasitologie- Mycologie clinique
 Biologie moléculaire
Mme Habiba SOUDADI

Dossier N° : 20230816012

Prescripteur :

BIOCHIMIE SANGUINE

Aspect du sérum :

Limpide

09-11-2022

Glycémie à jeûn

(Hexokinase G6PD-H - BS-240PRO)

1.09 g/L
6.05 mmol/L(0.70-1.00)
(3.89-5.55)

1.24

09-11-2022

Hémoglobine glyquée par HPLC

(Tosoh GX-HPLC)

6.2 %

(4.0-6.0)

6.0

Les pièges de l'HbA1c:**1- Les situations qui surestiment le dosage de l'HbA1c :**

Hypertriglycéridémie, insuffisance rénale/hyperurémie (Hb carbamylée), déficit en fer (anémies), vitamine b12, folates, splénectomie, abus d'opiacés, d'alcool ou d'acide acétylsalicylique, hyperbilirubinémie, présence d'hémoglobine foetale HbF (thalassémie).

2- Les situations qui sous-estiment le dosage de l'HbA1c :

Vitamines C et E, maladie hépatique chronique, hémodialyse, hémolyse, transfusion sanguine, présence d'HbS et C (facilement dépistées grâce au dosage par HPLC), splénomégalie, médicaments : dapsone, antiviraux, interféron, fer, EPO et grossesse.

Créatinine

(Dosage Enzymatique - BS 240-PRO)

10.5 mg/L
92.9 μmol/L(3.0-11.0)
(26.6-97.4)

9.6

09-11-2022

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"
 Au cours de l'IR (aigue ou chronique), la créatininémie (Cr) peut rester longtemps dans les fourchettes des valeurs usuelles alors que le D.F.G est très diminué. Pour cette raison, l'ANAES recommande que l'estimation du D.F.G soit associée à chaque dosage du Cr.

05-09-2022

Acide Urique

(Dosage enzymatique - BS 240-PRO)

61 mg/L
0.36 mmol/L(23-61)
(0.14-0.36)

56

09-11-2022

Cholestérol total

(Dosage enzymatique - Roche Diagnostics Cobas)

2.24 g/l
5.79 mmol/L(1.30-2.30)
(3.36-5.95)

2.24

09-11-2022

HDL-Cholestérol

(Dosage enzymatique - Roche Diagnostics Cobas)

0.44 g/L
1.14 mmol/L(0.40-0.94)
(1.03-2.43)

0.46

09-11-2022

LDL-Cholestérol

(Calculé selon la formule de Friedwald)

1.51 g/L
3.91 mmol/L

(1.38)

1.38

09-11-2022

(sont considérés comme facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0.40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.)

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations ANSM de mars 2005 :

Nombre de facteurs de risques	0	1	2	Plus de 2	Antécédents de maladie cardiovasculaires avérée
Valeur cible g/L (soit mmol/L)	<2.20 (5.70)	<1.90 (4.90)	<1.60 (4.14)	<1.30 (3.36)	<1 (2.58)

09-11-2022

Triglycérides

(Dosage enzymatique - Roche Diagnostics Cobas)

1.43 g/L
1.63 mmol/L(0.35-1.50)
(0.40-1.71)

1.99

09-11-2022



Prélèvement à Domicile au : 06 95 09 47



Date du prélèvement : 16-08-2023

à 09:32

Date d'édition du CR : 16-08-2023

Code patient : 20220905007

Né(e) le : 17-03-1961 (62 ans)



Mme Habiba SOUDADI

Dossier N° : 20230816012

Prescripteur :

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : Sysmex XN-350)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

09-11-2022

Hématies :	4.76	M/mm3	(3.90–5.40)	5.26
Hémoglobine :	13.1	g/dL	(12.0–15.6)	14.2
Hématocrite :	40.3	%	(35.5–45.5)	43.3
VGM :	85	fL	(80–99)	82
TCMH :	28	pg	(27–34)	27
CCMH :	32.5	g/dL	(28.0–36.0)	32.8
RDW-CV :	13.0	%	(0.0–18.5)	12.7
Leucocytes :	7 560	/mm3	(3 900–16 900)	7 420
Polynucléaires Neutrophiles :	52	%	50	
<i>Soit:</i>	3 931	/mm3	(2 000–7 500)	3 710
Lymphocytes :	41	%	44	
<i>Soit:</i>	3 100	/mm3	(900–4 000)	3 265
Monocytes :	6	%	5	
<i>Soit:</i>	454	/mm3	(<1 100)	371
Polynucléaires Eosinophiles :	1	%	1	
<i>Soit:</i>	76	/mm3	(0–600)	74
Polynucléaires Basophiles :	1	%	0	
<i>Soit:</i>	76	/mm3	(0–150)	0
Plaquettes :	269 000	/mm3	(150 000–450 000)	283 000



LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES OULFA
Dr. GUESSOUS ABLA
Rte Sidi El Khadir 33, Quartier. Industriel
El Wifak Ferrara - Oulfa - CASABLANCA
Labo.oulfa@gmail.com - Tel: 05 22 69 34 30
Validé par : Dr Abla GUESSOUS

Page 1 / 3

Prélèvement à Domicile au : 06 95 09 47 65

(e) 16/08/2021

M. Soudani Habiba

119.60

DECURE forte: S.V
1 Amp / 15 Jm
pd+ 03 mm

119.20



BON D'EXAMEN INDIVIDUEL

الإسم

Nom

السن

Age

رقم المنزل

Maison N°

السكنى

Localité

المستوصف

Secteur

الدائرة الصحية

Circons. Sanitaire

الإقليم

Province/Prefecture

الصنف

Sexe

M

F

إسم رب الأسرة

Nom du chef de foyer

Sexe

N° Code

رقم

Dépistage

Actif Passif Autre

Programmes	Nature de l'examen ou du prélèvement	Date de prélèvement	Date d'examen	Résultat
Paludisme	Goutte épaisse			
Bilharziose	Prélèvement d'urine			
Leishmaniose	Sérologie			
	Frottis de moelle			
	Frottis cutané			
	Biopsie			

Observations :

.....

157
MCC220M:
09.0
120x420-120x37:40g

PPV: 49,60 DH
LOT: 23B09
EXP: 02/2026



Notice :
Information de l'utilisateur
D-CURE FORTE 100.000 U.I.
solution buvable en ampoule, boîtes de 3.
Cholécalciférol (Vitamine D 3).



Hembrousa

lgique. 6 118001 320103

3

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament important pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice
- Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?

1. Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte ?
3. Comment prendre D-Cure forte ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure forte ?
6. Information supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

- Classe pharmaceutique : Vitamines.
- Indications thérapeutiques : D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE ?

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypocalcémie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de la hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminose D.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate,
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire),
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie, (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalcicurie (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calcurie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphorique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium dans le sang et les urines ainsi que la fonction rénale par dosage de la créatinine sérique. La surveillance est particulièrement importante chez les personnes âgées recevant un traitement concomitant par glycosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) ou diurétiques (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire). En cas d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) ou de signes de dysfonction rénale, la dose doit être réduite ou le traitement interrompu. Il est recommandé de réduire le dosage ou d'interrompre le traitement momentanément si le calcium dépasse 7,5 mmol/24 heures (300 mg/24 heures).

Autres médicaments et D-Cure forte :

N'oubliez pas de mentionner à votre médecin ou pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment d'autres médicaments, y compris les médicaments obtenus sans ordonnance.

L'utilisation concomitante de phénytoïne (utilisée pour traiter l'épilepsie) ou de barbituriques (utilisés pour traiter l'épilepsie, les troubles du sommeil et en tant qu'anesthésique) peut réduire l'effet de la vitamine D.

Les diurétiques thiazidiques (par ex. les dérivés de benzothiadiazine) sont des médicaments qui stimulent l'excrétion urinaire et qui peuvent provoquer une hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) car ils réduisent l'élimination rénale du calcium. Par conséquent, il convient de surveiller les taux de calcium dans le sang et les urines en cas de traitement prolongé.

L'administration concomitante de glucocorticoïdes (utilisés pour traiter certaines maladies allergiques) peut réduire l'effet de la vitamine D.

Le risque d'effet indésirable peut être accru chez les patients prenant des glucosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) en raison de l'augmentation du taux de calcium dans le sang pendant un traitement par la vitamine D (risque d'arythmies cardiaques). Il convient de faire un ECG ainsi que de surveiller le dosage des taux de calcium dans le sang et les urines.

Veuillez tenir compte du fait que ces précautions s'appliquent également aux médicaments que vous avez pris récemment.

Interactions avec les aliments ou les boissons :

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité :

Il ne doit pas être administré chez la femme enceinte qu'en cas d'extrême nécessité et uniquement à des doses absolument nécessaires pour éliminer la carence. Chez la femme enceinte, un surdosage en vitamine D doit être évité car une hypercalcémie prolongée (augmentation du taux de calcium dans le sang) peut provoquer un retard physique et mental, une maladie cardiaque congénitale et une maladie

de lait-maternel. Un surdosage induit de cette manière n'a cependant jamais été observé.

157
MCC220M:
09.u
120x420-120x37:40g

PPV: 49,60 DH
LOT: 23B09
EXP: 02/2026



Notice :
Information de l'utilisateur
D-CURE FORTE 100.000 U.I.
solution buvable en ampoule, boîtes de 3.
Cholécalciférol (Vitamine D 3).



Hembrousa

lgique. 6 118001 320103

3

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament important pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice
- Vous devez-vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

QUE CONTIENT CETTE NOTICE ?

1. Qu'est-ce que D-Cure forte et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure forte ?
3. Comment prendre D-Cure forte ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure forte ?
6. Information supplémentaires.

1. QU'EST-CE QUE D-CURE FORTE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?

- Classe pharmaceutique : Vitamines.
- Indications thérapeutiques : D-CURE FORTE 100.000 UI est utilisé en tant que traitement d'attaque pour la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER D-CURE FORTE ?

N'utilisez pas D-CURE FORTE :

- si vous êtes allergique (hypersensible) au cholécalciférol ou à tout autre excipient de D-CURE FORTE (cf. rubrique 6).
- si vous avez moins de 18 ans.
- si vous souffrez d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) et/ou
- si vous souffrez d'hypocalcémie (augmentation du taux de calcium dans les urines).
- si vous souffrez de pseudo-hypoparathyroïdisme (perturbation du métabolisme de la hormone parathyroïdienne), puisque le besoin en vitamine D peut être réduit lors de phases de sensibilité normale à la vitamine D. Dans ce cas, il y a un risque de surdosage prolongé. Des dérivés de la vitamine D qui se régulent mieux sont disponibles dans ces cas.
- si vous avez une prédisposition à la formation de calculs rénaux contenant du calcium.
- si vous avez une hypervitaminose D.

Mises en garde spéciales et précautions particulières d'emploi :

Utilisez D-CURE FORTE avec précaution :

- si vous présentez des troubles de l'excrétion urinaire de calcium et de phosphate,
- si vous êtes actuellement traité par des dérivés de benzothiadiazine (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire),
- chez les patients immobilisés puisqu'ils risquent de développer une hypercalcémie, (augmentation du taux de calcium dans le sang) et une hypercalcicurie (augmentation du taux de calcium dans les urines)
- si vous souffrez de sarcoidose compte tenu du risque accru de conversion de la vitamine D en son métabolite actif. Dans ce cas, il y a lieu de surveiller la calcémie et la calcurie.

Il y a lieu de surveiller l'effet sur le métabolisme calcique et phosphorique chez les patients souffrant d'insuffisance rénale traités avec D-CURE FORTE.

Si d'autres médicaments contenant de la vitamine D sont prescrits, la dose de vitamine D contenue dans D-CURE FORTE doit être prise en considération. L'administration supplémentaire de vitamine D ou de calcium ne peut se faire que sous surveillance médicale. Dans ces cas, les taux de calcium dans le sang et dans les urines doivent être contrôlés.

En cas de traitement prolongé avec D-CURE FORTE, il est recommandé de contrôler les taux de calcium dans le sang et les urines ainsi que la fonction rénale par dosage de la créatinine sérique. La surveillance est particulièrement importante chez les personnes âgées recevant un traitement concomitant par glycosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) ou diurétiques (utilisés pour stimuler l'excrétion urinaire). En cas d'hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) ou de signes de dysfonction rénale, la dose doit être réduite ou le traitement interrompu. Il est recommandé de réduire le dosage ou d'interrompre le traitement momentanément si le calcium dépasse 7,5 mmol/24 heures (300 mg/24 heures).

Autres médicaments et D-Cure forte :

N'oubliez pas de mentionner à votre médecin ou pharmacien si vous prenez ou avez pris récemment d'autres médicaments, y compris les médicaments obtenus sans ordonnance.

L'utilisation concomitante de phénytoïne (utilisée pour traiter l'épilepsie) ou de barbituriques (utilisés pour traiter l'épilepsie, les troubles du sommeil et en tant qu'anesthésique) peut réduire l'effet de la vitamine D.

Les diurétiques thiazidiques (par ex. les dérivés de benzothiadiazine) sont des médicaments qui stimulent l'excrétion urinaire et qui peuvent provoquer une hypercalcémie (augmentation du taux de calcium dans le sang) car ils réduisent l'élimination rénale du calcium. Par conséquent, il convient de surveiller les taux de calcium dans le sang et les urines en cas de traitement prolongé.

L'administration concomitante de glucocorticoïdes (utilisés pour traiter certaines maladies allergiques) peut réduire l'effet de la vitamine D.

Le risque d'effet indésirable peut être accru chez les patients prenant des glucosides cardiaques (utilisés pour stimuler la fonction cardiaque) en raison de l'augmentation du taux de calcium dans le sang pendant un traitement par la vitamine D (risque d'arythmies cardiaques). Il convient de faire un ECG ainsi que de surveiller le dosage des taux de calcium dans le sang et les urines.

Veuillez tenir compte du fait que ces précautions s'appliquent également aux médicaments que vous avez pris récemment.

Interactions avec les aliments ou les boissons :

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité :

Consedez toujours conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre un médicament.

D-CURE FORTE ne doit être administré chez la femme enceinte qu'en cas d'extrême nécessité et uniquement à des doses absolument nécessaires pour éliminer la carence. Chez la femme enceinte, un surdosage en vitamine D doit être évité car une hypercalcémie prolongée (augmentation du taux de calcium dans le sang) peut provoquer un retard physique et mental, une maladie cardiaque congénitale et une maladie

de la thyroïde chez l'enfant. Un surdosage induit de cette manière n'a cependant jamais été observé.